Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-212900328-20260504-DEL2026040506-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Conseillers en exercice	Conseillers présents
19	18
Pouvoirs	**Votants**
1	19

Date de convocation
28 avril 2026

Date d'affichage
28 avril 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CLOHARS-FOUESNANT

SEANCE DU 4 MAI 2026

Le quatre mai deux mille vingt-six, à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le vingt-huit avril deux mille vingt-six, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Arnaud GUYADER, Maire.

Etaient présents : M.M. Arnaud GUYADER, Rozenn PERON, Malo LAHUEC, Morgane GUENNOU, Gilbert LE QUINTREC, Déborah AUTRET, Marie-José COLSENET, Murielle LE NAOUR, Nicole LAHUEC, Guillaume GRANGE, Gaël THOMAS, Yann LE CORRE, Régine JONCOUR, Jean-François TOLLEC, Olivier TANGUY, Philippe GOMEZ, Philippe BEAUDOUX, Soazig LOUEDEC

Absents, excusés : Isabelle QUERE représentée par Philippe GOMEZ

Secrétaire de séance : Nicole LAHUEC

6- BUDGET 2026 : AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT 2025

Vu la délibération du 5 mars 2026 relative à la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 au budget primitif 2026,
Vu la délibération relative à l'approbation du compte de gestion 2025,
Vu la délibération relative à l'approbation du compte administratif 2025,

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de procéder à l'affectation définitive des résultats de l'exercice 2025.

Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2025 s'élève à 1 154 387,56 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

D'AFFECTER 475 431,30 € de cet excédent à la section d'investissement au compte 1068 afin de compenser le besoin de financement et de reporter 678 956,26 € en section de fonctionnement.

Pour extrait certifié conforme,
A Clohars-Fouesnant, le 7 mai 2026

Le Maire,
Arnaud GUYADER

MAIRIE DE CLOHARS-FOUESNANT 29950 (Finistère)

Acte certifié exécutoire après envoi en Préfecture le :

et publication ou notification du :

Le Maire
Arnaud GUYADER